



UISP STRASBOURG

ESP

Les missions s'accumulent actuellement pour les personnels des PREJ de notre DI et ce malgré la période estivale qui commence, outre la chaleur il leur est impossible d'aménager les missions et les horaires.

Il est de bon augure, pour une fois, que des avis d'impossibilités de faire à l'encontre des magistrats, qui eux ne semblent pas se rendre compte de la situation plus que tendue dans nos détentions et les risques encourus à chaque sortie de nos structures aient été rendus.

En sus des risques inhérents aux fonctions en elles-mêmes, l'administration en rajoute en ne tenant pas compte de la charte des temps et de la logistique, à savoir le respect de la durée des missions ne devant pas excéder 13h15, le repos de 11h, la nécessité d'avoir un personnel féminin lors de missions avec une détenue, les pass pour les tribunaux toujours manquants après moults relances, les convocations en décalées des différents PREJ ce qui évitera les attentes inutiles, les risques qui vont avec et le droit de couper une fois les missions finies afin de garantir la conciliation vie privé/vie professionnelle.

A tous ceci nous veillerons et espérons que le message soit reçu

SLPFO UISP STRASBOURG

323 Route de Pagny

54200 Ecouves

Mail : syndicat-fo.disp-strasbourg@justice.fr

Les délégués régionaux

A Ecouves, le 07/07/2026

